



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 69/2026

SEANCE DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026 à 19H00

Date de convocation : 4 septembre 2026  
Date d'affichage : 4 septembre 2026

Conseillers en exercice : 14  
Conseillers présents : 12  
Conseillers votants : 14

L'an deux mil vingt-six, le dix septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Maire

**Etaient présents** : Messieurs Bruno LE BORGNE, Jérôme BOSSAY, Bertrand DOUCEY, Yves ANDRE, Mikaël LEROUX et Bruno MERIEN et Mesdames Lilia GHERBI, Virginie BLEUNVEN COSTE, Julie COLLOMBAT, Hélène PERRAUD, Nathalie TACHET et Victoire DENIGOT

**Étaient absents** : Madame Laura LE PAGE (Donne pouvoir à Victoire DENIGOT) et Monsieur Franck PAULAY (donne pouvoir à Bertrand DOUCEY)

Madame Julie COLLOMBAT est désignée secrétaire de séance

### Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Monsieur Le Maire expose que conformément à l'article L.2121-8 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation.

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal les principales dispositions contenues dans le projet du règlement préalablement transmis à chaque conseiller municipal.

**Ainsi, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **ADOpte le règlement intérieur tel qu'annexé**

**Pour Extrait Certifié Conforme**

Le Maire,  
Bruno LE BORGNE